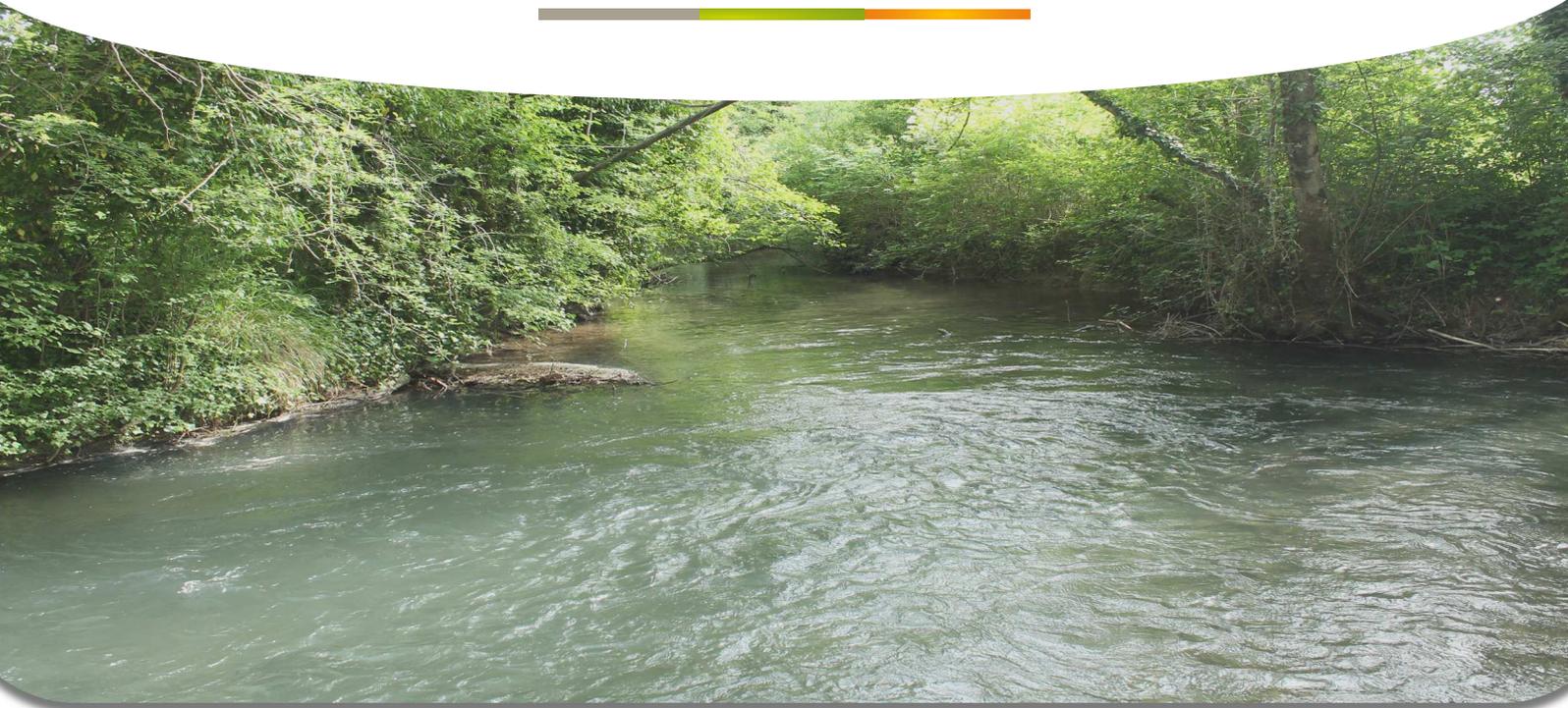


Bulletin d'informations municipales



Les Echos de Saint-Mau

Bulletin d'informations municipales - Commune de Saint-Maurice-de-Rémens - Juin 2015 - Numéro 1

Directeur de la publication: Eric Gaillard, Maire

Réalisation : Eddy Labbé, Conseiller Municipal

Ont participé à cette édition : Christine Aucel, Isabelle Bernard, Sylviane Bouchard, Magalie Fanton, Cyril Goudard, Bernard Grévin, Marie-Hélène Moréteau, Le Petit Fournil. Photo couverture : Boris Nambotin

Tirage de 350 exemplaires - **Imprimé par :** Imprimerie ILLICO TEXTO

Contactez-nous : www.saint-maurice-de-remens.fr - mèl : secretariat.stmauricederemens@orange.fr Tél : 04.74.35.41.68

Mairie de Saint-Maurice-de-Rémens 548, rue de la Libération 01500 Saint-Maurice-de-Rémens.



TAP - Temps d'activités périscolaires

pour nos enfants.

Rentrée 2015

Bilan 2014-2015

Après une année de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires sur la commune, il est temps de dresser un bilan chiffré.

Les TAP concernent 43 à 45 élèves à chaque cycle de vacances à vacances, globalement 50% de l'effectif. Les CP et les CE1 sont les plus nombreux (9, 10 en moyenne), seuls 2 élèves de Petites Section sont venus à l'année. Les lundis, mardis et jeudis sont les journées les plus demandées (28 à 34 élèves).

Le coût des TAP s'élève à 11.762 € pour l'année scolaire 2014-2015. De cela il faut déduire une subvention de l'Etat de 4.650 € (50€ par enfant), soit une charge effective pour la commune de 7.112 €.

Merci aux intervenants

Mais avant de poursuivre, il est primordial de remercier l'ensemble des intervenants bénévoles et professionnels qui ont consacré temps et énergie à expliquer, aider, raconter, animer des ateliers

Les activités proposées en 2014-2015 sont pour la plupart reconduites en 2015-2016 : activités manuelles, jeux collectifs, entraide scolaire, jeux coopératifs, musique, histoire de notre village, les ruches, pompiers, cirque, bricolage et jardinage.

• De nouveaux horaires

Suite aux bilans des intervenants, la durée de 45 minutes s'avère trop courte pour profiter pleinement de l'activité. Il a été décidé en accord avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves et les assistantes maternelles de modifier les horaires de l'école de la manière suivante :

Matin : 8h30/11h30
Après-midi : 13h15/15h30

Les TAP auront lieu de 15h30 à 16h30 uniquement les lundis, mardis et jeudis.

• Un nouveau projet

Afin de continuer à percevoir l'aide de

50€ par enfant de l'Etat, la commune met en place un PEDT (Projet Educatif Territorial). Le PEDT a pour objectif de mobiliser toutes les ressources de notre commune afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Merci

aux bénévoles, salariés, associations et intervenants extérieurs

Mathilde AUZIAS - *Communication non violente, jeux coopératifs, Yoga / Relaxation.*

Marie-Hélène MORETEAU - *Aide aux devoirs et entraide scolaire.*

Jean-Pierre DUFOUR - *Ça fonctionne comment une ruche ?*

Bernard GREVIN - *Histoire du village.*

Serge BEREZIAT - *Pompiers de St-Maurice.*

Sylvie SEURAT - *Jeux, activités manuelles, lecture d'histoires...*

Florence EYMARD DUVERNAY - *Activités manuelles, bricolage, jardinage...*

Romain EYMARD DUVERNAY - *Activité musicale.*

Fleur VASTEL - *Cirque - jonglerie.*

Merci aux employées des P'tits choux de Saint-Mo' : Fabienne Perruche, Gaëlle Bois, Stéphanie Molinier

Etat civil juin 2014 - juin 2015

Décès



HYVERT Solange ép. PRUVOST, le 02/08/2014

BARRY Paulette ép. GARCIA, 10/10/2014

GARCIA Salvador, le 10/10/2014

SAVEY Bernard, 18/11/2014

GRANDJEAN Bernard, 13/12/2014

BESSONNAT Daniel, le 01/04/2015

TISSOT-GUERRAZ Michel, le 07/04/2015



Naissances



IPPOLITI Joseph Roger, le 16/06/2014

RABATEL Adrien Charles André, le 18/08/2014

VOYDEVILLE Elisa Jade, le 25/08/2014

MOMMEE Chloey Ghislaine Agnès, le 05/10/2014

GUINOISEAU Tom, Nicolas, Antoine, le 10/02/2015

GAY Léonie, Mélany, le 11/02/2015

MOLINAS Salomé, Marion, Maëva, le 10/05/2015

Mariages



BOUSSETON Cyrille et PERNEZ Sabine, le 30/08/2014

BOUSSETON Olivier et JAGGI Delphine, le 21/02/2015

PROJET - Maison du Petit Prince

Depuis avril 2014, la volonté de la nouvelle municipalité est de reprendre des contacts pour l'aboutissement de ce projet.

Mobilisation autour du projet de Maison du Petit Prince

L'équipe municipale, à différents niveaux, se mobilise pour avancer. De nombreux contacts et mises à disposition du site sont entrepris pour redonner vie à notre patrimoine et mobiliser les institutions autour de notre projet :

- Reprise des contacts auprès des propriétaires lieudit Montessuy pour acquérir des parcelles entre le château et la route des Ormans. Deux parcelles représentant 4000 m² ont d'ores et déjà été acquises par la commune.
- De nombreux travaux d'entretien extérieur par les élus, les membres de l'association « Sauvegarde et Promotion de la Maison d'Enfance d'Antoine de Saint-Exupéry » (<http://www.aspmesaintex.com>), des bénévoles, avec la taille des haies, le nettoyage autour du château et l'évacuation des déchets.

- Plusieurs visites d'étrangers : Anglais, Israéliens, Consul des Etats-Unis, Chinois, Japonais.



Le consul des Etats-Unis - Clayton Stanger au côté d'Eric Gaillard (Maire)

- Visite du château avec un architecte mandaté par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et des représentants de l'Etat.

Et maintenant ?

Le Conseil Municipal se mobilise pour construire un projet, et surtout orchestrer les acteurs, qu'ils soient d'Etat ou territoriaux, mais également privés car compte tenu des sommes nécessaires, nous aurons besoin de l'aide de tous.

Des réunions doivent encore être organisées mi-2015 d'une part avec l'Etat représenté par le Préfet de l'Ain, qui a manifesté son intérêt pour ce site de mémoire, appuyé par les services de la DRAC, et d'autre part avec le nouveau Conseil Départemental.

Une manifestation devrait être organisée en présence du Consul des Etats-Unis de Lyon avec les entreprises américaines présentes en Rhône-Alpes, notamment dans la Plaine de l'Ain.

Une convention pourrait être signée avec la Fondation du Patrimoine afin de collecter des fonds privés. Dans un premier temps, ceux-ci ne serviraient que pour les études. En effet, il est impératif de connaître l'état de la structure du bâti pour pouvoir envisager la transformation des lieux. Par ailleurs, une étude plus poussée doit être menée pour préciser le coût du projet initialement retenu entre la municipalité et la succession Saint-Exupéry.

L'idéal serait d'avoir une vision de l'organisation et du coût des opérations fin 2015 pour travailler en 2016 sur la recherche active d'investisseurs publics et privés.

Ouverture du parc au public

Nous avons la chance de vivre dans le village d'enfance d'Antoine de Saint-Exupéry, où, comme il le disait lui-même, il a passé "les meilleurs moments de sa vie". L'équipe municipale souhaite également que vous aussi, vous puissiez y passer les meilleurs moments de votre vie. C'est avec cet objectif que nous avons décidé de l'ouverture régulière du parc du château. Que ce soit pour une promenade dominicale ou pour un pique-nique, nous espérons que vous apprécierez le calme et la

beauté de ce parc arboré et que vous pourrez y passer de bons moments en famille ou entre amis.

Nous nous efforçons de faire des travaux d'entretien afin que vous puissiez en profiter dans les meilleures conditions possibles. Nous faisons appel à votre civisme afin que ce parc reste agréable pour tous.



Le parc sera ouvert de 10:00 à 18:00 les jours suivants :

Dimanche 17 mai
Dimanche 07 juin
Dimanche 28 juin dans le cadre de la fête de l'école organisée par le sou des écoles
Dimanche 12 juillet
Dimanche 26 juillet dans le cadre de l'Anniversaire de la disparition de Saint-Exupéry organisé par "Souvenir Saint-Exupéry"
Dimanche 09 août
Dimanche 23 août
Dimanche 06 septembre
Dimanche 20 septembre

Principales réalisations 2014/2015



Cimetière

Coût des travaux

Gros œuvre : 63.488 € HT

Aménagements : 21.754€ HT

Coût total : 85.242€ HT

Subventions obtenues

Participation CCPA* : 32.335€ HT

Dotation aux équipements des territoires ruraux : 20.572 € HT

Total subventions : 52.907€ HT

Reste à charge pour la commune : 32.335€ HT



Les aménagements en détails

- ◇ 1 Jardin du souvenir
- ◇ 1 Columbarium 12 familles
- ◇ 8 Cavurnes
- ◇ 1 Ossuaire

Principaux travaux réalisés en 2014 / 2015

Coût total des travaux :

Total subventions obtenues :

Coût réel pour la commune :



Jeu d'enfants de l'école Maternelle

Coût des travaux

Jeu : 4.356 € HT

Fourniture petit matériel : 682€ HT

Coût total : 5.038€ HT

Subvention obtenue

Sénatrice Goy-Chavent : 1.000€ HT

Reste à charge pour la commune : 4.038€ HT

Main d'œuvre gratuite pour le terrassement : 0 €.

Merci aux parents et membres du Conseil.





Grange Perraud



Maison Perrin



Parkings



Coût des travaux

Parking Perraud : 48.717€ HT

Parking Perrin : 28.419 € HT

Parking Sabotier : 17.527€ HT

Coût total : 94.663€ HT

Reste à charge pour la commune : 50.588€ HT

Subvention obtenue

Participation CCPA* : 44.075€ HT



Rue du sabotier

Réalisés sur la commune / 2015

Travaux : 190.252€ HT

Subventions : 100.344€ HT

Reste à charge commune : 89.908€ HT

Archivage de la mairie



Coût des travaux

Pour 21 jours d'archivage : 5.250€ HT

Subvention obtenue

Conseil départemental de l'Ain : 2.362€ HT

Reste à charge pour la commune : 2.888€ HT



www.saint-maurice-de-remens.fr

Coût de réalisation

Hébergement du site : 42€ / an

Nom de domaine : 17€ /an

Main d'œuvre gratuite : création et mises à jour : 0 €

Reste à charge pour la commune : 59 € /an

* CCPA : Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

Etudes menées en 2015



Etude diagnostique des réseaux d'assainissement et zonage d'assainissement

Pourquoi ?

1. Identifier le fonctionnement et les problèmes du réseau d'assainissement collectif communal du bourg et celui de Martinaz (individuel).
2. Contrôler le fonctionnement de la station d'épuration et donner une solution pour remédier au dysfonctionnement du déversoir d'orage à l'origine de déversement d'eau chargée en pollution dans le Pollon.
3. Proposer des scénarios pour la mise en place d'une unité de traitement à Martinaz.
4. Actualiser et réaliser le relevé topographique des réseaux d'assainissement afin qu'il soit disponible sur le plan cadastral numérique.
5. Proposer un zonage d'assainissement pour la commune, qui servira à l'établissement du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Combien ?

Coût des travaux : 62.165€ HT

Subventions obtenues :

Agence de l'Eau (50%) : 31.082€ HT

Conseil Général (20%) : 12.433€ HT

CCPA : 8.975€

SIEA : 1.000€

Reste à charge : 8.675€ HT soit 15% du montant des travaux.

Quand ?

BRUNET TP : Février / Mars 2015 - Mise à la cote des tampons.

ODISSEE : Avril 2015 - Plans informatisés

AEC SERVICES : Septembre 2015 - Curetage du réseau et passage d'une caméra pour état des canalisations.

SAFEGE : Juin à octobre 2015 - Diagnostics, mesures de débit, fuites, eaux parasites, ...



Etude accessibilité et réorganisation école / mairie

Pourquoi ?

Mener une réflexion globale au regard du site sur :

1. L'accessibilité des locaux de l'école maternelle et primaire (salles de classe, accès cour, sanitaires....)
2. La réalisation d'un accueil du public (mairie) au rez-de-chaussée du bâtiment et de revoir éventuellement l'organisation des locaux existants.
3. La mise aux normes en vigueur des locaux du périscolaire (accessibilité, sanitaires....).

Combien ?

Coût des travaux : 4.400 € HT

Subventions obtenues :

Député Abad (50%) : 2.200€ HT

Reste à charge : 2.200€ HT soit 50% du montant des travaux.

Quand ?

Ces études sont confiées à un cabinet d'architectes : PS ARCHITECTE.

Intervention Septembre 2015

Situation actuelle

L'accroissement de la circulation, les incivilités et les vitesses excessives génèrent désormais un danger pour la population piétonne de Saint-Maurice-de-Rémens, y compris à Martinaz.

Au vu de ces observations, le Conseil municipal souhaite mettre en place un programme général de sécurisation sur plusieurs sites de la commune, à l'intérieur de l'agglomération.

Propositions

Dans ce sens, nos actions portent principalement sur :

Création de rétrécissements de voirie

Le choix de la commune ne se porte pas sur des plateaux traversants, contraignants pour tous les usagers de la voirie et les riverains mais également plus coûteux.

Ces rétrécissements équipés de coussins berlinois, faciliteront le passage des cyclistes et des véhicules agricoles.

Les excès constatés concernent principalement des véhicules légers plutôt que des poids lourds.

Création de cheminements piétonniers

Ceux-ci permettront d'assurer la sécurité sur les principaux axes (RD77, RD904).

La commission voirie du Conseil municipal s'est réunie à 3 reprises, avec quelques habitants et les exploitants agricoles afin de définir et valider ce programme.



Phasage des travaux envisagés et coût estimé

Les travaux programmés fin 2015 concerneront principalement la création de deux arrêts bus sécurisés Place Saint-Exupéry et Martinaz ainsi que la mise en place d'un sens unique rue Bouquet.

Ce phasage nous laissera le temps de consulter le Conseil départemental sur les travaux envisagés le long des RD77 et RD904.

Et après ? 2016-2017

Dès début 2016, les travaux Route des Ormans et RD77 (entre RD904 et rue Bouquet) sont envisagés.

La rue Bouquet est programmée pour 2017 afin de laisser à la commune le temps nécessaire pour faire des acquisitions de terrains (en cours de négociation) et pour pallier le problème récurrent des stationnements dans cette rue. Il est également envisagé des travaux sur la RD77 (partie haute, entre rue Bouquet et sortie du village). Il serait intéressant d'envisager l'enfouissement des réseaux sur ce tronçon, mais les finances de la commune ne le permettent pas à ce jour.

Les travaux 2015-2016 sont programmés à hauteur de 165 000€ HT. Les travaux concernant la RD904 seront inscrits en tranche conditionnelle et dépendront du résultat de l'appel d'offre.

Budget 2015

Budget 2016

Martinaz : Aménagement de trottoirs et d'un quai bus + création d'un coussin berlinois à l'entrée du hameau.

Place Saint-Exupéry : Création d'un coussin berlinois et aménagement d'un quai de bus.

<u>Dépenses</u>
70.000 € HT
<u>Recettes</u>
10.500 € : Amende de police (15%)
28.750 € : CCPA

<u>Dépenses</u>
95.000 € HT
<u>Recettes</u>
14.250 € : Amende de police (15%)
40.375 € : CCPA (non validé ce jour par le conseil)

Martinaz : Création d'un coussin berlinois (traversée Sud-Ouest).

RD77 : Création d'un trottoir et d'un rétrécissement de chaussée.

Place Jean-Moulin : Marquage au sol et signalétique

Carrefour Ormans / Montessuy : Création d'un coussin berlinois.

Projet aménagement Place Saint-Exupéry



Bloc-notes

Infos

Papotages

Histoire

Pour finir sur une note moins sérieuse, bienvenue au bric-à-brac du bulletin municipal : recette d'un commerçant, souvenirs, recommandations, sondage, ...

Vivons bien entre voisins ...

Nuisances sonores

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, à l'intérieur de locaux ou en plein air, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont autorisés :

De 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 les jours de la semaine

De 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h le samedi

De 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés



Le saviez-vous ?

Il n'existe pas de nom officiel pour les habitants de Saint-Maurice-de-Rémens !

Sondage

Reymennois	1385 Sanctus Mauricius de Reymens
Reymensiens	1385 Sanctus Mauricius de Reymens
Rémensiens	1447 Sancti Maurici de Remens
Rémensois	1576 Saint-Mauris de Remens
Rémengois	1670 Révence
Rémentais	1734 Rément

Votez

Choisissez parmi ces 6 propositions

www.saint-maurice-de-remens.fr
ou par courrier en mairie !



Année scolaire 1985/1986
Paris, Gaëlle Bessonnet, Marc Dugas, Sandra Nigro, Fabien Dupuy, Christelle Bombourg, Sandra Gougé, Daubourg, Kaya Gougé, Stéphane Caladou, Séverine Tussot, Solange Emery, En bas : Mathieu Paris, Sophie Guillot, Christophe Olivon, Delphine Jaggi, Marc Nigro, Au milieu : Raphaël Dorget, Emmanuel Brevet, Sébastien Enseignant : Bernard Grévin - De gauche à droite : En haut : Philippe Dugas, Karl Voglin, Véronique Brun, Muriel



Un commerçant de Saint-Maurice nous livre sa recette

Le Petit Fournil

nous livre sa Grande recette du tiramisu. Pour 6 personnes

Ingrédients

- 400g de mascarpone
- 24 biscuits boudoirs
- 25cl de café très fort
- 2 cuillères à soupe de vin de Marsala
- 5 œufs
- 100g de sucre
- 30g de cacao amer
- 1 pincée de sel

Préparation

Cassez les œufs en séparant les blancs des jaunes.

Réservez les blancs. Battez les 5 jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et triple de volume.

Ajoutez 1 cuillère à soupe de marsala et le mascarpone par petites cuillerées.

Mélangez en soulevant délicatement la masse avec une spatule pour la garder légère et éviter qu'elle retombe.

Montez 3 blancs en neige (vous ne vous servez pas des 2 blancs restants) avec 1 pincée de sel.

Incorporez-les délicatement à la préparation en la soulevant avec une spatule.

Verser le café refroidi dans une assiette

creuse. Parfumez d'une cuillère à soupe de marsala. Trempez les biscuits boudoirs dedans, sans trop les imbiber et rangez-les au fur et à mesure dans un plat creux ou des verrines, de préférence transparents !

Recouvrez de la moitié de la crème au mascarpone. Posez une deuxième couche de biscuits trempés dans le café.

Ajoutez le reste de crème au mascarpone. Lissez la surface avec une spatule.

Réservez 4H au réfrigérateur (l'idéal étant de le faire la veille).

Au moment de servir, tamisez le cacao à travers une passoire fine (ou chinois) au-dessus du tiramisu, et recouvrez toute la surface uniformément.

Servir bien frais.

Accord parfait avec un Banyuls.

